



## OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes  
Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

La reproduction des lamproies marines est globalement **moyerne** à l'échelle de la Bretagne, **en baisse** par rapport aux années précédentes (2015-2022). A l'échelle des bassins, la situation est contrastée, avec une reproduction très mauvaise et en forte baisse sur le Blavet et les côtiers morbihannais (excepté le Loc'h), mauvaise et en baisse sur le Scorff, moyenne et en baisse sur le Couesnon, bonne et en baisse sur l'Isle et très bonne et en forte hausse sur l'Ellé et le Loc'h.

**SITUATION 2023 : MOYENNE**  
**TENDANCE récente : EN BAISSSE**

(par rapport à la moyenne 2015-2022 des bassins suivis - exceptés ceux des Côtes-d'Armor)

Sources : FDAAPPMA 22, 35 et 56, Quimperle communauté, INRAE-U3E

Mise à jour : 05/02/2024

## Fiabilité de l'indicateur MOYENNE

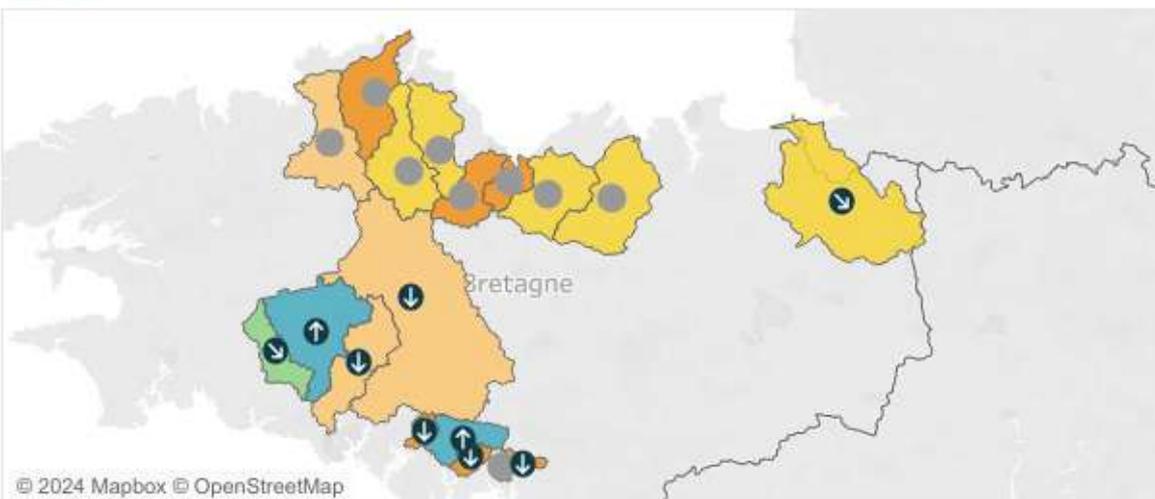
Le comptage des frayères est dépendant des conditions hydrologiques, de la turbidité de l'eau, du colmatage du substrat, ... et des opérateurs.

## Chiffres clés du suivi en Bretagne en 2023 (bassins du Couesnon, Isle et Scorff)

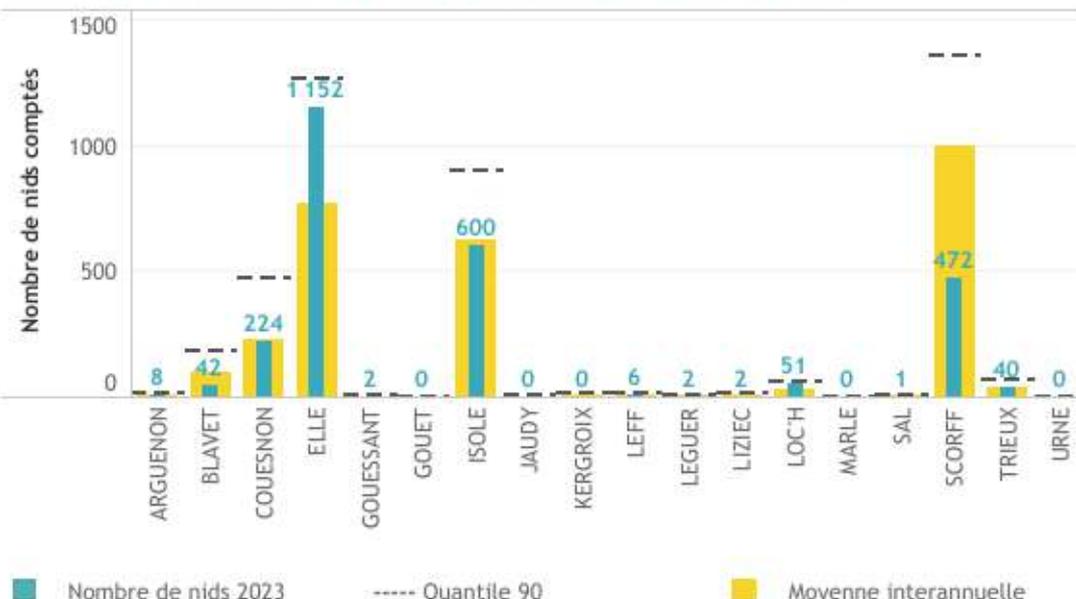
Effectif de nids comptés	2 544
Moyenne interannuelle standard (2015-2022)	2 867



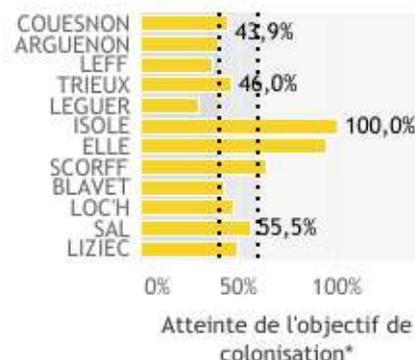
## Etat & tendance de la reproduction des lamproies marines en Bretagne en 2023



## Nombre de nids de lamproies marines comptés en 2023



## Front de colonisation des lamproies marines en 2023 sur le cours principal



\* L'objectif de colonisation des lamproies marines a été fixé à dire d'experts, en l'état des connaissances et en fonction de la libre circulation sur les bassins suivis. Sur les bassins suivis, il correspond au linéaire classé en liste 2 pour la lamproie marine à l'exception :  
 - de l'Isle : des chaos de Cascadec à la mer,  
 - du Blavet : du barrage de Lestit à la mer.